

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 7 juillet 2014**  
~~~~~

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTIELS VITICOLES 2014

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 7 juillet 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS

Procurations :

M. Daniel REQUIRAND à Mme Florence QUINONERO, M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, Monsieur Grégory BRO à M. Michel SAINTPIERRE, Madame Viviane RUIZ à Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Patrick LAMBOLEZ à Monsieur Jean-François SOTO, Madame Edwige GENIEYS à Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Bernard SALLES à Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Max ROUSSEL à M. Jean-Pierre BERTOLINI

Excusés :

M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Monsieur Alexis PESCHER, M. Bernard GOUZIN, Madame Amélie MATEO, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Christophe GAUX, Monsieur Olivier SERVEL

Absents :

M. Philippe MACHETEL, Madame Evelyne GELLY, Madame Chantal COMBACAL

Quorum : 25	Présents : 30	Votants : 38	Pour 38 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 21 février 2011 par laquelle la communauté de communes a voté un règlement d'aides visant à soutenir des opérations événementielles organisées sur son territoire et faisant la promotion qualitative des vins produits sur les 28 communes membres,

Vu que seules des opérations collectives au minimum de 15 exposants de la Vallée de l'Hérault (cave particulière et/ou coopérative) et exclusivement viticoles pouvant s'inscrire dans une démarche œnotouristique sont éligibles,

Considérant que suite à l'avis de la commission économique émis le 2 juin 2014, il est proposé que les événements viticoles, soient subventionnés par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Considérant que les conditions d'éligibilité étant réunies, il est proposé au Conseil communautaire de voter favorablement pour le versement d'une subvention aux projets présentés,

Vu que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget 2014,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de verser une subvention de 2000 € à l'association du cru Montpeyroux pour l'organisation de la manifestation « Toutes caves ouvertes » du 20 avril sur la commune de Montpeyroux ;
- de verser une subvention de 500 € à l'association Terroir Oenotourisme Culture (TOC) pour l'organisation de la manifestation « Le Pressoir fête ses vignerons » du 8 mai 2014 sur la commune de St-Saturnin-de-Lucian ;
- de verser une subvention de 3 000 € pour le «Salon des vins d'Aniane » de juillet 2014 ;
- de verser une subvention de 500 € à la commune de St-André-de-Sangonis pour la manifestation VITIS SANGONIA du 3 août 2014.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 1043 le 10/07/2014
Publication le 10/07/14
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 10/07/14
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140707-lmc168118-DE-I-I
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



Nom de l'évènement	Commune	Maître d'ouvrage	Descriptif	Budget subventionnable
Toutes caves ouvertes (20 avril)	Montpeyroux	Association du cru Montpeyroux	Manifestation annuelle Rassemble l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières - 20 au total) et permet de faire découvrir aux visiteurs les vins du terroir, en ouvrant les caveaux et points de vente et en offrant quelques animations festives. 2000 visiteurs environ	23 514 €
Le Pressoir fête ses vignerons (8 mai)		Association Terroir Œnotourisme Culture (TOC) et le restaurant Le Pressoir	2^{ème} édition L'association TOC, nouvellement créée, comprend 28 producteurs de la Vallée de l'Hérault (vignerons et cave coopérative). Elle a pour objet de promouvoir les vins de la Vallée de l'Hérault et d'engager des actions œnotouristique, mais aussi de développer la culture en milieu rural. Cet évènement se fera en collaboration avec le restaurant Le Pressoir. 28 vignerons participants (stands), des offres œnotouristique sont proposées en complément.	8 042 €
Salon des vins (18 au 20 juillet)	Aniane	Association du salon des vins d'Aniane	14^{ème} édition Salon des vins regroupant les producteurs de la Vallée de l'Hérault (32 vignerons), avec ateliers du goût. 3000 visiteurs environ	22 926 €
Vitis Sangonia (3 août)	St-André-de-Sangonis	Commune	6ème édition Promotion des vins et produits du terroir de la Vallée de l'Hérault, à partir de 18h sur le Cours de la place 500 personnes	4 470 €